

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE

SENACS 2018

PAYS DE LA LOIRE



ÉDITO	1
L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE, QU'EST CE QUE C'EST ?	2
COMMENT PRENDRE EN COMPTE L'AVS DANS LES PROJETS DE TERRITOIRES ?	3
REPÈRES CLÉS 2017	4
FICHE DÉPARTEMENTALE LOIRE-ATLANTIQUE	5
ACTUALITÉ ET FOCUS SUR LA LOIRE ATLANTIQUE	7
FICHE DÉPARTEMENTALE MAINE ET LOIRE	8
ACTUALITÉ ET FOCUS SUR LE MAINE ET LOIRE	10
FICHE DÉPARTEMENTALE MAYENNE	11
ACTUALITÉ ET FOCUS SUR LA MAYENNE	13
FICHE DÉPARTEMENTALE SARTHE	14
ACTUALITÉ ET FOCUS SUR LA SARTHE	16
FICHE DÉPARTEMENTALE VENDÉE	17
ACTUALITÉ ET FOCUS SUR LA VENDÉE	19
PROJET SENACS	20
FICHE NATIONALE	

ÉDITO

Depuis 2016, les cinq Caisses d'allocations familiales des Pays de la Loire, l'Union régionale des centres sociaux des Pays de la Loire et l'Association départementale des centres sociaux de la Sarthe devenue fédération en 2017, ont pris l'habitude de présenter le panorama des centres sociaux et des espaces de vie sociale ligériens par le biais de l'observatoire Senacs : Système d'Echange National des Centres Sociaux. L'ensemble de ces partenaires souhaite ainsi mettre en lumière l'importance et la qualité du travail réalisé autour de l'animation de la vie sociale et démontrer l'impact concret des structures d'animation sociale dans le quotidien des ligériens.

Ancrés dans un siècle d'histoire, les 2 200 centres sociaux et les 850 Espaces de Vie Sociale (EVS) de France œuvrent chaque jour pour contribuer à la cohésion sociale de notre pays. L'originalité et la pertinence de leur projet, comme de leur mode de gouvernance, sont reconnus par l'Etat au travers de la Convention d'Objectifs et de Gestion signée en juillet 2018 entre l'Etat et la Cnaf et, localement, au travers des différents schémas départementaux. Relevant de l'économie sociale et solidaire, les centres sociaux et les EVS constituent également des acteurs économiques et des investisseurs sociaux. En effet, ils concourent à faire vivre l'économie locale des territoires où ils agissent et participent directement à leur attractivité.

Dans la région des Pays de la Loire, ce sont 141 centres sociaux et 75 espaces de vie sociale qui structurent la solidarité de proximité, grâce aux habitants, bénévoles et professionnels qui adaptent en permanence leurs réponses aux besoins sociaux repérés.

En effet, les territoires bougent, les contextes évoluent, de nouvelles problématiques apparaissent qu'elles soient démographiques, éducatives, numériques, écologiques, économiques ou démocratiques.

Animés par les valeurs de la charte fédérale des centres sociaux signée en 2000 à Angers - Dignité humaine, Solidarité et Démocratie - les centres sociaux et les Espaces de Vie Sociale sont les acteurs clés du développement social local pour aborder les enjeux qui en découlent. Ils ont la volonté de favoriser l'épanouissement personnel à tous les âges de la vie tout en accompagnant le bien-vivre ensemble. Ils ont aussi l'ambition de susciter l'émergence d'innovations sociales et d'être ainsi des acteurs de transformation sociale.

Elisabeth Dubecq-Princeteau, Directrice de la Caf de Loire-Atlantique

Laurence Hauck, Directrice de la Caf de Maine-et-Loire

Michèle Morato, Directrice de la Caf de la Mayenne

Marie-France Bauguitte Directrice de la Caf de la Sarthe

Françoise Cornet-Guerra, Directrice de la Caf de la Vendée

Bernard Sonnerly, Président de l'Union régionale des centres sociaux des Pays de la Loire

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'animation de la vie sociale (AVS) est une démarche globale qui vise à mobiliser des habitants sur un territoire pour apporter ensemble des réponses aux besoins des familles, favoriser le lien social, et répondre aux problématiques sociales collectives.

Elle s'appuie sur des équipements de proximité : les centres sociaux et les espaces de vie sociale, reconnus et agréés par la Caf.

Ces structures de proximité sont ouvertes à tous les habitants et constituent des lieux de convivialité intergénérationnels.

Les champs d'intervention les plus courants sont le loisir, la culture, l'accompagnement à la parentalité, l'accès aux droits, la santé, ...

Dans un centre social ou un espace de vie sociale, les volontés individuelles peuvent devenir des projets collectifs grâce à l'implication des habitant(e)s et l'accompagnement des professionnels. En effet, en franchissant la porte de ces structures, les habitant(e)s deviennent des acteurs à part entière du développement et de l'animation de leur quartier, de leur commune, de leur territoire.

Ces structures complètent l'action conduite par les pouvoirs publics, en réponse aux besoins identifiés, en accompagnant :

- **la création de services** (dont elles sont – ou pas – gestionnaires)
- **l'expérimentation d'actions et de projets alternatifs.**

Elles se placent dans le mouvement de l'éducation populaire et en portent les valeurs. La mise en œuvre de l'animation de la vie sociale sur un territoire passe par l'ambition partagée entre les différents acteurs, dont les habitants. Le centre social ou l'EVS se distinguent par le dimensionnement de leur projet social et par les moyens humains et financiers dont ils disposent.

COMMENT PRENDRE EN COMPTE L'AVS DANS LES PROJETS DE TERRITOIRES ?

Les centres sociaux et les Espaces de vie sociale conduisent des démarches de développement social local pour animer un projet social porté par les habitants à partir des réalités et des enjeux d'un territoire.

Leur ancrage territorial et leur proximité avec l'habitant leur confèrent une connaissance des enjeux du quotidien et des différents publics (enfants, adolescents, familles et seniors).

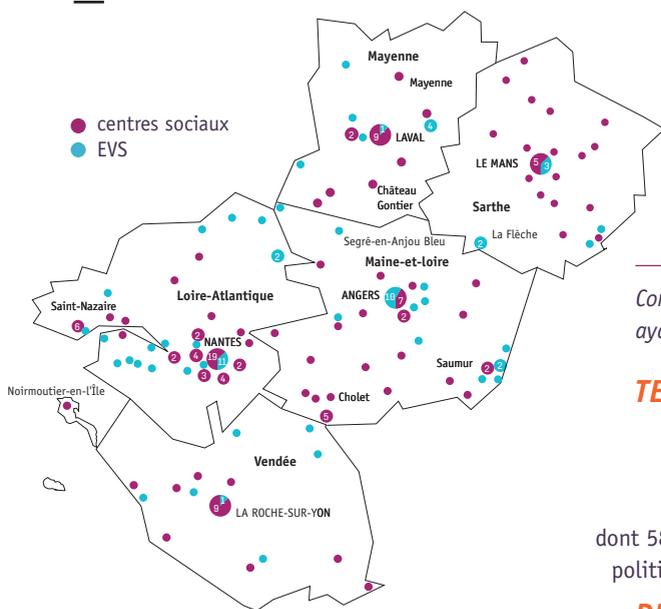
Ouvertes à tous, inscrits dans le paysage local et s'appuyant sur des modalités d'accueil et d'intervention dans leurs locaux et hors les murs, **les structures de l'AVS sont à même de prendre en compte les publics devenus parfois « invisibles » pour les institutions**. Elles facilitent ainsi la lutte contre le non-recours et l'accompagnement des démarches dématérialisées. De nombreux centres sociaux sont labellisés Maison de Services au Public (MSAP).

Les centres sociaux sont à la fois des acteurs et des relais privilégiés pour la mise en œuvre des politiques publiques : politique de la ville, santé et accompagnement du « bien vieillir », logement, accès aux droits, accueil du jeune enfant, jeunesse, parentalité...

Ainsi, ils apportent une plus-value dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets de territoire, formalisés dorénavant par les Caf et les collectivités (communes, EPCI) au travers d'un cadre contractuel rénové : « la Convention territoriale globale » (CTG). La CTG est un outil de développement de l'offre globale de service en direction des familles (services de proximité, accès aux droits, optimisation des interventions des différents acteurs).

Elle vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions sur un territoire. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les acteurs du territoire et recouvre l'ensemble des champs d'intervention de la Caf. Ce cadre contractuel peut être ouvert à d'autres partenaires.

REPÈRES CLÉS 2017



216 structures AVS agréées par les Caf de la région des Pays de la Loire :

141 centres sociaux agréés :
139 ont répondu à l'enquête soit 99%

75 EVS agréés (tous sollicités en 2018 pour une première saisie des données 2017)

Concernant les 139 centres sociaux ayant répondu à l'enquête :

TERRITOIRE D'INTERVENTION



DES LIEUX RESSOURCES POUR LES ACTEURS LOCAUX

La mission d'accueil « ouvert à tous » des centres sociaux, leur confère un rôle de catalyseur et de ressources sur les territoires. Pour les associations, ils servent d'appui aux fonctions :

- **Ressources** (aide au projet, formation..) **866** actions soit **6** par centre social
- **Partenariat** (activité associative intégrée) **722** actions soit **5** par centre social
- **Services** (photocopie, prêt de salle...) **2 415** actions soit **17** par centre social

Pour les partenaires, ils permettent la concertation nécessaire à la mise en œuvre et au suivi de projets :



Issu des données Senacs 2017

DES MODALITÉS DE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

	RÉGION	NAT.
Associative	80%	63%
Collectivité locale	17%	32%
Autre (dont délégation de gestion)	3%	4%
Co-gestion	1%	1%

Forte représentation de la gouvernance associative

Une vitalité démocratique présente sous des formes diversifiées pour prendre appui sur la participation des habitants.

5 751 habitants répartis dans **325 instances** démocratiques : (Instances de gouvernance associatives, comités d'usagers, ...)

RESSOURCES FINANCIÈRES ET MOYENS HUMAINS

3872 salariés, soit **28 salariés** en moyenne par centre social

1901 ETP, soit **14 ETP** en moyenne par centre social

Budget médian :
623 765 €

FICHE DÉPARTEMENTALE LOIRE-ATLANTIQUE

78 structures Animation de la Vie Sociale agréées par la Caf de Loire-Atlantique.

50 centres sociaux agréés :
tous ont répondu à l'enquête

28 EVS agréés : (tous sollicités en 2018 pour une première saisie des données 2017)

Concernant les 50 centres sociaux ayant répondu à l'enquête :

DES MODALITÉS DE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE



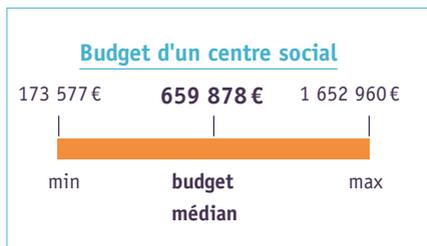
96% associative
2% collectivité locale
2% co-gestion

Une vitalité démocratique sous diverses formes pour prendre appui sur la participation des habitants :

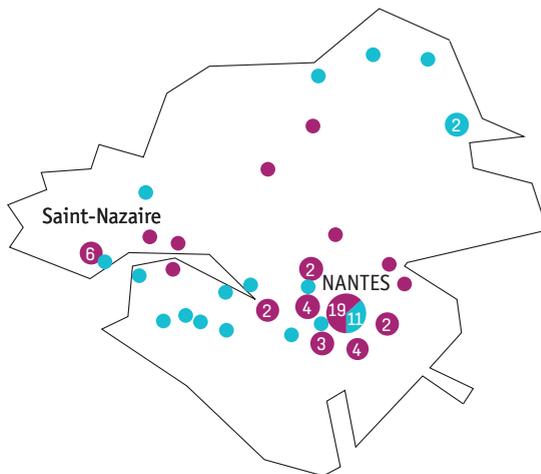
2348 habitants répartis dans **115 instances** démocratiques (commissions thématiques, comités d'usagers, comités d'animation, ...)

RESSOURCES FINANCIÈRES ET MOYENS HUMAINS

1689 salariés, soit **34 salariés** en moyenne par centre social
672 ETP*, soit **13 ETP** en moyenne par centre social



*Équivalent Temps Plein

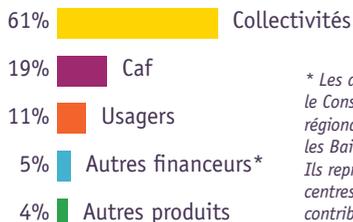


DES LIEUX RESSOURCES POUR LES ACTEURS LOCAUX

Pour les associations, les centres sociaux servent d'appui aux fonctions :

- **Ressources** (aide au projet, formation..) **287 actions** soit **6** par centre social
- **Partenariat** (activité associative intégrée au centre social) **360 actions** soit **7** par centre social
- **Services** (photocopie, prêt de salle...) **576 actions** soit **12** par centre social

Poids des financements de chaque partenaire :



Total contributions : **36,5M€** (« autres produits » exclus).

* Les autres financeurs regroupent l'État, le Conseil départemental, le Conseil régional, la MSA, la CARSAT, l'ARS, l'UE, les Bailleurs sociaux et, les Fondations. Ils représentent 5% des ressources des centres sociaux en Loire-Atlantique. Ces contributions sont indispensables à la mise en œuvre des projets et témoignent par leur nombre de la multiplicité et de la complexité des recherches de financement notamment par les appels à projets.

FICHE DÉPARTEMENTALE LOIRE-ATLANTIQUE

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE SE DÉPLOIE À TRAVERS LES CENTRES SOCIAUX SUR LES TERRITOIRES DU DÉPARTEMENT

AU REGARD DES ENJEUX



AVEC LES HABITANTS

5 802 habitants
impliqués dans les activités
des centres sociaux

Soit **116** habitants
en moyenne
par centre social

DANS LES ACTIONS DES CENTRES SOCIAUX

Au travers des thématiques suivantes :



AVEC LE SOUTIEN DES PARTENAIRES FINANCIERS, TECHNIQUES, LOGISTIQUES



ACTUALITÉ ET FOCUS SUR LA LOIRE ATLANTIQUE



La convention « Projet Social de Territoire »

Pour l'ensemble des Maires et acteurs de la Communauté de Communes Sud Estuaire, le mercredi 20 décembre 2017 restera marqué comme l'aboutissement d'un partenariat exemplaire avec la signature d'une convention « Projet Social de Territoire » qui acte des ambitions communes du centre socioculturel intercommunal Mireille Moyon, de l'EVS Retzactivités et de Mobilité Solidaire en Sud Estuaire.

« Ensemble, nous agissons sur le vieillissement, l'isolement, la famille, la jeunesse, la citoyenneté, l'utilité sociale, l'inclusion. »

Cette convention cadre affirme une volonté commune d'agir avec les acteurs et les partenaires locaux institutionnels. Le tout, bien évidemment au service, et avec les habitants du territoire.



La Maison pour Tous – centre socioculturel de la Chapelle-sur-Erdre

Depuis mars 2015, la Maison Pour Tous organise un "P'tit Déj Emploi" mensuel. C'est un moment privilégié pour partager et échanger autour de sa recherche d'emploi, faire des rencontres et faire réseau. Autour d'un café et de viennoiseries, une quinzaine de personnes est accueillie chaque mois. Au programme, des ateliers de technique de recherche d'emploi animés par des bénévoles ou des séances de partage entre participants, des intervenants venant du monde de l'emploi (1 parrain 1 emploi, Face Atlantique, coachs professionnels etc.), des activités bien-être (yoga, relaxation, relooking).

Les nombreux témoignages reçus d'anciens participants à ces P'tits déj démontrent l'utilité de cette action dynamisante.

FICHE DÉPARTEMENTALE MAINE-ET-LOIRE

58 structures de l'Animation de la Vie Sociale agréées par la Caf de Maine-et-Loire.

33 centres sociaux agréés
qui ont tous répondu à l'enquête

25 EVS agréés (tous sollicités en 2018 pour une première saisie des données 2017)

Concernant les 33 centres sociaux qui ont répondu à l'enquête :

DES MODALITÉS DE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE



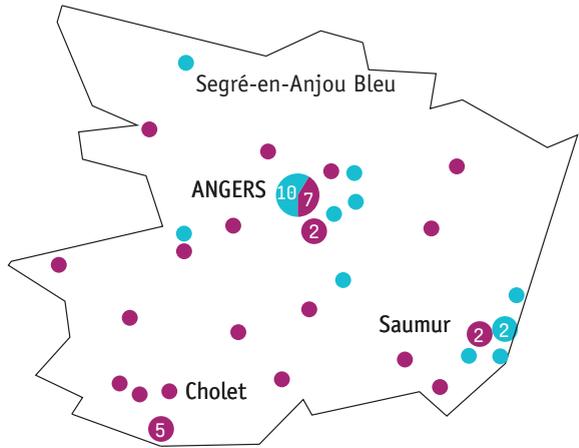
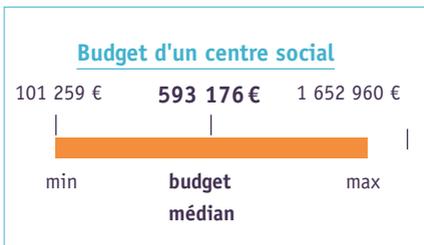
70% associative
21% collectivité locale
9% autres (délégation de service public)

Une vitalité démocratique sous diverses formes pour prendre appui sur la participation des habitants :

1 929 habitants répartis dans **80 instances démocratiques** (commissions thématiques, comités d'usagers, comités d'animation, ...)

RESSOURCES FINANCIÈRES ET MOYENS HUMAINS

843 salariés, soit **26 salariés** en moyenne par centre social
466 ETP, soit **14 ETP** en moyenne par centre social



DES LIEUX RESSOURCES POUR LES ACTEURS LOCAUX

Pour les associations, les centres sociaux servent d'appui aux fonctions :

- **Ressources** (aide au projet, formation...) **311 actions** soit **9** par centre social
- **Partenariat** (activité associative intégrée au centre social) **194 actions** soit **6** par centre social
- **Services** (photocopie, prêt de salle...) **716 actions** soit **22** par centre social

Poids des financements de chaque partenaire :



* Les autres financeurs regroupent l'Etat, le Conseil départemental, le Conseil régional, la MSA, la CARSAT, l'ARS, l'UE, les bailleurs sociaux et les fondations. Ils représentent 8% des ressources des centres sociaux du Maine-et-Loire..

Ces contributions sont indispensables à la mise en œuvre des projets et témoignent par leur nombre de la multiplicité et de la complexité des recherches de financement notamment par les appels à projets.

Total contributions : **19,2M€** (« autres produits » exclus).

FICHE DÉPARTEMENTALE MAINE-ET-LOIRE

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE SE DÉPLOIE À TRAVERS LES CENTRES SOCIAUX SUR LES TERRITOIRES DU DÉPARTEMENT

AU REGARD DES ENJEUX

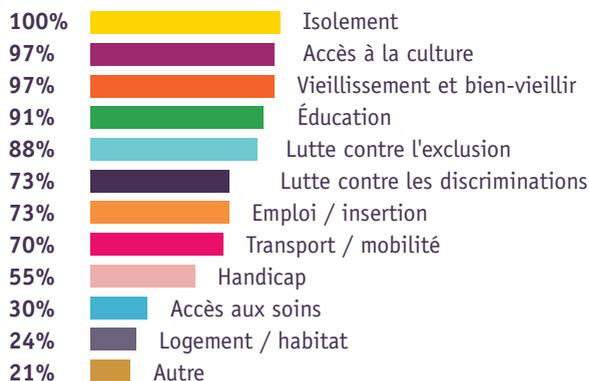


AVEC LES HABITANTS

4 375 habitants
impliqués dans les activités
des centres sociaux

Soit **133** habitants
en moyenne
par centre social

DANS LES ACTIONS DES CENTRES SOCIAUX



AVEC LE SOUTIEN DES PARTENAIRES FINANCIERS, TECHNIQUES, LOGISTIQUES



ACTUALITÉ ET FOCUS SUR LE MAINE-ET-LOIRE

Une réflexion sur de nouvelles formes de gouvernance

Les centres sociaux se questionnent de plus en plus sur les approches participatives et sur l'organisation des responsabilités des administrateurs.

Ces interrogations sont liées :

- aux évolutions de l'engagement des personnes bénévoles (individualisme, engagement ponctuel, choix de privilégier le bénévolat d'action plutôt que le pilotage du projet, ...)
- à une exigence de plus en plus importante, en terme de compétences, envers les administrateurs (politique, financier, ressources humaines, négociation, communication, ...).

Ainsi, les centres sociaux cherchent et expérimentent de nouvelles formes de gouvernance : co-présidences, absence de bureau ou de Conseil d'administration, présidence partagée ...

En 2017 s'est mis en place un groupe d'échange entre structures de l'animation de la vie sociale pour réfléchir et expérimenter sur le sujet ; il s'agit de favoriser l'échange d'expériences entre associations, de donner à voir et de capitaliser les expérimentations, d'étudier de nouvelles formes alternatives à l'association (comme les coopératives et les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif), de renforcer la réponse juridique sur les responsabilités, etc...

Ce groupe s'est réuni deux fois avec plus de 20 participants. Il a mis en œuvre deux actions :

- une formation sur les délégations et les mandats, animée par un juriste ;
- un Dispositif Local d'Accompagnement collectif (DLA) avec 6 structures volontaires, dont les conclusions ont été l'objet d'une restitution partagée avec 60 participants.

Ce travail a permis de mettre en avant **une culture de la participation citoyenne très forte**, souvent insuffisamment valorisée avec, pour effet, que les structures de l'animation de la vie sociale sont fréquemment perçues comme étant des prestataires de services « publics » ou de loisir. Or les logiques de coopération citoyenne développées dans les centres sociaux et les espaces de vie sociale se traduisent par des pratiques avérées de gouvernance partagée entre habitants, associations et élus d'un territoire, et par un épanouissement individuel dans le travail associé bénévole-professionnel. Il y a donc un fort enjeu à valoriser cette valeur ajoutée des structures de l'animation de la vie sociale.

FICHE DÉPARTEMENTALE MAYENNE

27 structures Animation de la Vie Sociale agréées par la Caf de la Mayenne.

17 centres sociaux agréés :
tous ont répondu à l'enquête

10 EVS agréés (tous sollicités en 2018 pour une première saisie des données 2017)

Concernant les 17 centres sociaux qui ont répondu à l'enquête :

DES MODALITÉS DE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

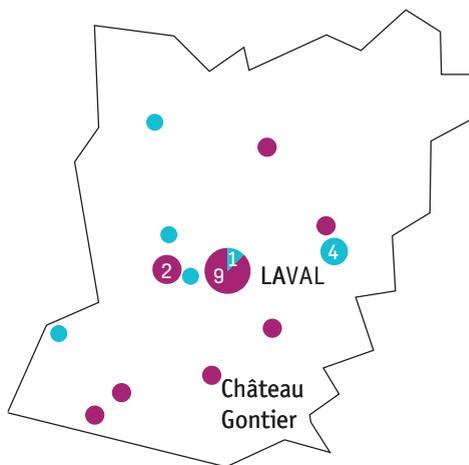
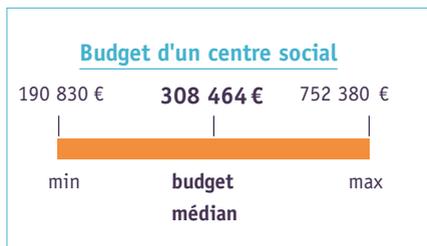


Une vitalité démocratique sous diverses formes pour prendre appui sur la participation des habitants :

391 habitants répartis dans **34 instances** démocratiques (commissions thématiques, comités d'usagers, comités d'animation, ...)

RESSOURCES FINANCIÈRES ET MOYENS HUMAINS

177 salariés, soit **10 salariés** en moyenne par centre social
121 ETP, soit **7 ETP** en moyenne par centre social

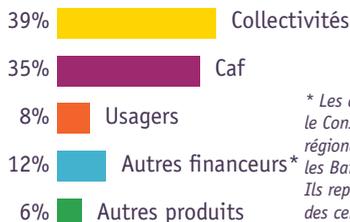


DES LIEUX RESSOURCES POUR LES ACTEURS LOCAUX

Pour les associations, les centres sociaux servent d'appui aux fonctions :

- **Ressources** (aide au projet, formation..) **71 actions** soit **4** par centre social
- **Partenariat** (activité associative intégrée au centre social) **47 actions** soit **3** par centre social
- **Services** (photocopie, prêt de salle...) **345 actions** soit **20** par centre social

Poids des financements de chaque partenaire :



* Les autres financeurs regroupent l'État, le Conseil départemental, le Conseil régional, la MSA, la CARSAT, l'ARS, l'UE, les Bailleurs sociaux et, les Fondations. Ils représentent 12% des ressources des centres sociaux en Mayenne. Ces contributions sont indispensables à la mise en œuvre des projets et témoignent par leur nombre de la multiplicité et de la complexité des recherches de financement notamment par les appels à projets.

Total contributions : **4,3M€** (« autres produits » exclus).

FICHE DÉPARTEMENTALE MAYENNE

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE SE DÉPLOIE À TRAVERS LES CENTRES SOCIAUX SUR LES TERRITOIRES DU DÉPARTEMENT

AU REGARD DES ENJEUX



AVEC LES HABITANTS

687 habitants impliqués dans les activités des centres sociaux

Soit **40** habitants en moyenne par centre social

DANS LES ACTIONS DES CENTRES SOCIAUX



AVEC LE SOUTIEN DES PARTENAIRES FINANCIERS, TECHNIQUES, LOGISTIQUES



ACTUALITÉ ET FOCUS SUR LA MAYENNE

Travail collectif en Mayenne autour du Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale (SDAVS)

La Caf de la Mayenne a défini son Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale (SDAVS) sur le second semestre 2017. La démarche mise en œuvre a permis d'associer :

- les **27 structures** d'animation de la vie sociale du département,
- la **Fédération des centres sociaux 49-53**,
- **5 partenaires de l'animation de la vie sociale** en Mayenne (DDCSPP, MSA, CD53, Laval Ville et Laval Agglomération)

Dans ce cadre, en novembre 2017, la Caf de la Mayenne avec la Fédération des Centres Sociaux 49-53 ont animé des groupes de travail sur 2 demi-journées pour les 17 centres sociaux et les 10 espaces de vie sociale du département.

30 participants ont fait ressortir un diagnostic sur :

- les atouts des actions que les structures développent sur le département et leur plus-value,
- les conditions de réussite,
- les besoins sociaux identifiés par les acteurs,
- les problématiques auxquelles sont confrontées les structures,
- des propositions d'actions d'amélioration.

En cela, l'observatoire Senacs a été très utile et a permis de compléter la réflexion, puisque les structures ont pu valoriser des données qui les interrogeaient et qui leur paraissaient intéressantes.

Initiés pour la première fois, ces 2 temps de rencontre ont permis aux structures de se connaître, de présenter leurs actions, d'échanger des informations, de repérer des problématiques communes et de proposer des pistes de travail reprises dans le Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale de la Caf de la Mayenne. Ces travaux ont également permis d'enrichir et structurer un plan d'actions pour la période 2018-2019.

FICHE DÉPARTEMENTALE SARTHE

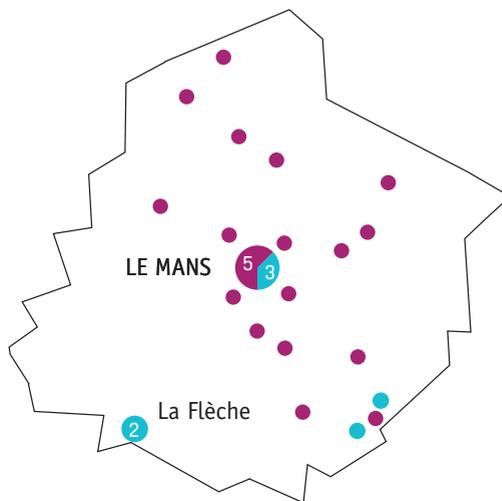
30 structures Animation de la Vie Sociale agréées par la Caf de la Vendée.

23 centres sociaux agréés :

22 ont répondu à l'enquête

7 EVS agréés (tous sollicités en 2018 pour une première saisie des données 2017)

Concernant les 22 centres sociaux qui ont répondu à l'enquête :



DES MODALITÉS DE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE



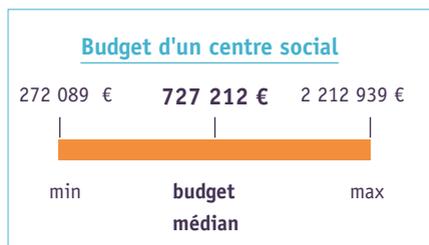
90% associative
5% collectivité locale
5% autres (EPIC)

Une vitalité démocratique sous diverses formes pour prendre appui sur la participation des habitants :

549 habitants répartis dans **52 instances** démocratiques (commissions thématiques, comités d'usagers, comités d'animation, ...)

RESSOURCES FINANCIÈRES ET MOYENS HUMAINS

816 salariés, soit **37 salariés** en moyenne par centre social
410 ETP, soit **19 ETP** en moyenne par centre social



DES LIEUX RESSOURCES POUR LES ACTEURS LOCAUX

Pour les associations, les centres sociaux servent d'appui aux fonctions :

- **Ressources** (aide au projet, formation..) **99 actions** soit **5** par centre social
- **Partenariat** (activité associative intégrée au centre social) **55 actions** soit **3** par centre social
- **Services** (photocopie, prêt de salle...) **264 actions** soit **13** par centre social

Poids des financements de chaque partenaire :



* Les autres financeurs regroupent l'Etat, le Conseil départemental, le Conseil régional, la MSA, la CARSAT, l'ARS, l'UE, les bailleurs sociaux et les fondations. Ils représentent 11% des ressources des centres sociaux en Sarthe.

Ces contributions sont indispensables à la mise en œuvre des projets et témoignent par leur nombre de la multiplicité et de la complexité des recherches de financement notamment par les appels à projets.

Total contributions : **15,1M€** (« autres produits » exclus).

FICHE DÉPARTEMENTALE SARTHE

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE SE DÉPLOIE À TRAVERS LES CENTRES SOCIAUX SUR LES TERRITOIRES DU DÉPARTEMENT

AU REGARD DES ENJEUX



AVEC LES HABITANTS

1 090 habitants impliqués dans les activités des centres sociaux

Soit **52** habitants en moyenne par centre social

DANS LES ACTIONS DES CENTRES SOCIAUX



AVEC LE SOUTIEN DES PARTENAIRES FINANCIERS, TECHNIQUES, LOGISTIQUES



Élaborer et conduire une démarche d'évaluation partagée de l'utilité sociale des politiques AVS au niveau local et départemental

Cette action s'inscrit dans le Schéma directeur de l'animation de la vie sociale 2017/2022 signé entre la Caf et 5 partenaires à savoir l'Etat, la MSA, l'Association des maires, adjoints et présidents d'intercommunalité de la Sarthe, le Conseil départemental et l'Association départementale des centres sociaux.

La nouvelle fédération des centres sociaux et socio-culturels de la Sarthe créée en mai 2017 s'investit dans la mise en œuvre opérationnelle de cette démarche avec la Caf, en contribuant au déploiement de Sénacs au plan départemental.

Depuis 2015, l'observatoire Sénacs est venu enrichir l'état des lieux des centres sociaux au plan local. La reconfiguration de nouveaux territoires et le contexte économique difficile rendent indispensable la promotion et la valorisation des richesses produites par les centres sociaux. Il est important de pouvoir les outiller pour permettre des analyses territoriales plus qualitatives sur leurs impacts sociaux et également pour montrer la contribution de la politique AVS au développement des territoires locaux.

La dynamique Sénacs nationale fait évoluer l'observatoire vers un outil plus qualitatif au service de l'impact social des actions des équipements d'animation de la vie sociale.

La Fédération départementale des centres sociaux de la Sarthe, les centres sociaux de l'ESCALE et voyageurs 72 ainsi que la Caf de la Sarthe se sont engagés à participer à un chantier national sur ce sujet.

Dans cette perspective, et pour apporter une contribution collective, une formation action sur l'utilité sociale et l'impact social va être proposée à l'échelle des territoires EPIC (Etablissement public de coopération intercommunale).

« L'évaluation de l'utilité sociale est une démarche développée par les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Elle permet aux associations, coopératives, entreprises sociales et aux acteurs de l'économie sociale et solidaire d'identifier, mesurer et rendre compte de leur impact social. L'évaluation de l'utilité sociale prend en considération les dimensions sociales, économiques, environnementales et de transformation sociétale. Elle concerne les apports aux habitants/usagers, aux territoires et plus globalement à la société (...) »

Hélène Duclos - Experte de l'évaluation de l'utilité sociale

FICHE DÉPARTEMENTALE VENDÉE

25 structures Animation de la Vie Sociale agréées par la Caf de la Vendée.

18 centres sociaux agréés :

17 ont répondu à l'enquête

7 EVS agréés (tous sollicités en 2018 pour une première saisie des données 2017)

Concernant les 17 centres sociaux qui ont répondu à l'enquête :

DES MODALITÉS DE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

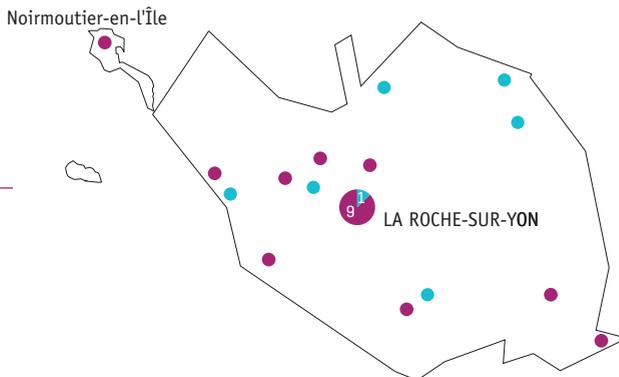
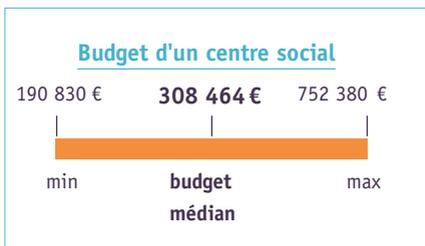


Une vitalité démocratique sous diverses formes pour prendre appui sur la participation des habitants :

534 habitants répartis dans **44 instances démocratiques** (commissions thématiques, comités d'usagers, comités d'animation, ...)

RESSOURCES FINANCIÈRES ET MOYENS HUMAINS

347 salariés, soit 20 salariés en moyenne par centre social	231 ETP, soit 14 ETP en moyenne par centre social
--	--



DES LIEUX RESSOURCES POUR LES ACTEURS LOCAUX

Pour les associations, les centres sociaux servent d'appui aux fonctions :

- **Ressources** (aide au projet, formation..) **98 actions** soit **6** par centre social
- **Partenariat** (activité associative intégrée au centre social) **66 actions** soit **4** par centre social
- **Services** (photocopie, prêt de salle...) **514 actions** soit **30** par centre social

Poids des financements de chaque partenaire :



* Les autres financeurs regroupent l'État, le Conseil départemental, le Conseil régional, la MSA, la CARSAT, l'ARS, l'UE, les Bailleurs sociaux et, les Fondations

Ils représentent 5% des ressources des centres sociaux en Vendée. Ces contributions sont indispensables à la mise en œuvre des projets et témoignent par leur nombre de la multiplicité et de la complexité des recherches de financement notamment par les appels à projets.

Total contributions : **7,7M€** (« autres produits » exclus).

FICHE DÉPARTEMENTALE VENDÉE

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE SE DÉPLOIE À TRAVERS LES CENTRES SOCIAUX SUR LES TERRITOIRES DU DÉPARTEMENT

AU REGARD DES ENJEUX



AVEC LES HABITANTS

1 552 habitants impliqués dans les activités des centres sociaux

Soit **91** habitants en moyenne par centre social

DANS LES ACTIONS DES CENTRES SOCIAUX



AVEC LE SOUTIEN DES PARTENAIRES FINANCIERS, TECHNIQUES, LOGISTIQUES



ACTUALITÉ ET FOCUS SUR LA VENDÉE

Le 16 décembre 2016, l'Etat, le Conseil départemental et la Caf de la Vendée se sont associés dans le cadre de la signature du schéma départemental des services aux familles (SDSF), qui vise à soutenir efficacement les familles et permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle, à travers un ensemble de mesures réfléchies par des groupes de travail thématiques sur la période 2016-2020. Aujourd'hui, ce cadre de travail pluriannuel est enrichi par un diagnostic et un programme d'actions dans le domaine de l'animation de la vie sociale.

A travers les mutations sociales et les évolutions sociétales, ce schéma permet de se mettre en mouvement et d'accompagner les structures d'animation de la vie sociale qui mettent en vie, à l'échelle de leur territoire, des actions pour appréhender ces enjeux. Aussi, l'analyse croisée des diagnostics, la convergence d'autres schémas, le focus permis par SENACS, induisent trois grandes orientations stratégiques :

- Le mieux vivre ensemble en favorisant le lien social et intergénérationnel, en favorisant la citoyenneté de proximité et la promotion des valeurs de la république, en favorisant l'accès au parcours éducatif et en anticipant les évolutions des besoins des familles afin d'adapter et d'innover dans les réponses.
- La lutte contre l'exclusion en favorisant l'accès à la mobilité et aux droits
- L'inclusion numérique et sociale par l'accompagnement

C'est dans ce cadre que nous vous présentons deux actions qui s'inscrivent précisément dans la recherche du mieux vivre ensemble par une insertion sociale qui s'appuie sur l'apprentissage du français, et dans la lutte contre l'exclusion numérique.

Centre social La Bulle d'R de Luçon (85) : insertion sociale et maîtrise du français

Le centre social anime des ateliers français langue d'intégration auprès de personnes provenant de divers pays du monde (Erythrée, côte d'Ivoire, Mongolie, Albanie, Afghanistan...). L'objectif est de partager des coutumes, du vocabulaire et des éléments culturels de différents pays. En lien avec la médiathèque de la ville, l'idée a germé de concevoir des jeux de société adaptés. Chaque participant a partagé avec les autres un petit bout de sa culture, occasionnant « un sentiment de fierté de partager ses habitudes, ses coutumes ». Cette action enrichit les cours d'apprentissage du français, facilite l'insertion sociale des migrants au sein de la vie locale et contribue à changer le regard sur les populations d'origine étrangère.

Centre social Oddas de Fontenay Le Comte (85) : le fablab, une ouverture intergénérationnelle

Le centre social développe un projet de médiation numérique au coeur d'un quartier prioritaire de la ville. « Le laboratoire de fabrication numérique » s'est enrichi à travers différentes actions expérimentales telles que la mise en place d'un Fablab junior ou d'un « Repair café ». Ce projet trouve sa force dans l'implication et l'investissement de bénévoles mais aussi dans le développement de liens partenariaux et de collaborations (associations et structures éducatives et sociales locales). Démocratisation des outils numériques, échanges de savoirs entre générations, créativité, convivialité... sont les ingrédients de ce projet de développement numérique transversal qui apporte une autre vision des actions intergénérationnelles et du transfert de savoir.

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne l'ensemble du territoire national pour la saisie des données 2017.

Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

Site internet : www.senacs.fr

RÉFÉRENT AVS	DÉPARTEMENT	ADRESSE MAIL
Monfort Aurélie	Loire Atlantique	action-sociale.cafnantes@caf.cnafmail.fr
de la Monneraye Philippe	Maine-Et-Loire	action-sociale.cafmaine-et-loire@caf.cnafmail.fr
Bobineau Aurélien	Mayenne	actionsociale@caflaval.cnafmail.fr
Lebossé-Couëtil Evelyne	Sarthe	action-sociale.cafle-mans@caf.cnafmail.fr
Paugam Chloé	Vendée	action-sociale.cafla-roche-yon@caf.cnafmail.fr

REPRÉSENTANTS DES CENTRES SOCIAUX

Union Régionale des centres sociaux

unionregionalecxpdl@gmail.com

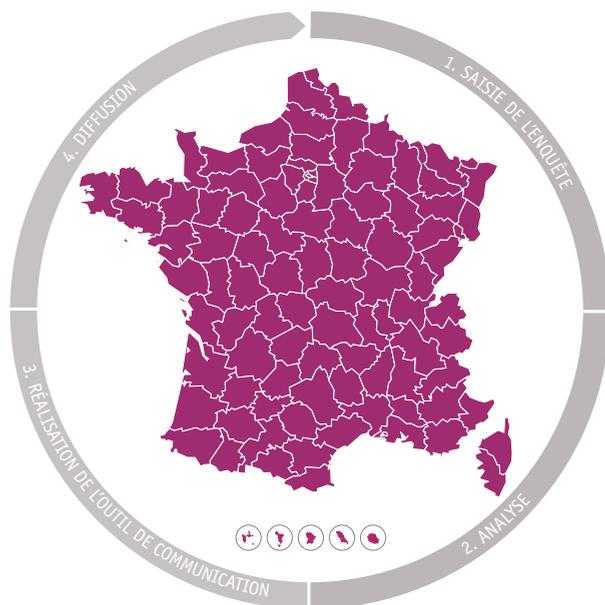
FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ UNE OUVERTURE AUX ESPACES DE VIE SOCIALE DÈS 2018

2 237

CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CAF EN 2017

■ territoires
concernés
par l'enquête



ENQUÊTE 2018

DONNÉES
2017

2 065

CENTRES SOLLICITÉS

1 830

ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE



80% CENTRES
SOCIAUX URBAINS

20% CENTRES
SOCIAUX RURAUX

+ DE **55 500**
SALARIÉS

26 SALARIÉS EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

+ DE **110 000**
BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

ENGAGÉS DE FAÇON
PONCTUELLE OU RÉGULIÈRE

55 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

+ DE **58 000**
BÉNÉVOLES

DANS LES INSTANCES
DE GOUVERNANCE /PILOTAGE

31 EN MOYENNE PAR CENTRE
SOCIAL

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

